Département de Haute-Saône

COMMUNE DE

G R A Y L A V I L L E

PLAN LOCAL D'URBANISME

4. REGLEMENT

Document graphique
Ensemble de la commune au 1 / 5 000 ème

P i è c e n ° 4.2.5	REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR
Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : 26.01.2012 Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : 13.12.2012	

INITIATIVE Aménagement et Développement
Siège social : 4, Passage Jules Didier - 70000 VESOUL
Tel : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@wanadoo.fr

0 m 50 m 100 m 150 m 200 m 250 m

Plan cadastral actualisé le : 20 octobre 2010

LEGENDE

Limite de Zone

Limite de Secteur

ZONE URBAINE

U Zone urbaine mixte (habitat ou activités économiques, services, commerces, artisanat compatible avec la proximité de l'habitat).

Ua Secteur de la zone U où l'assainissement autonome est autorisé.

Up Secteur de la zones U concerné par le PPRI

ZONE A URBANISER

AU Zone de réserve foncière nécessitant pour l'ouverture de la zone, une procédure de modification.

1AU Zone d'extension urbaine à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec la proximité de l'habitat.

ZONE AGRICOLE

A Zone agricole.

Ap Secteur de la zone A concerné par le PPRI.

ZONE NATURELLE ET FORESTIERE

N Zone naturelle.

Np Secteur de la zone N concerné par le PPRI.

Nj Secteur de la zone N réservé aux jardins.

Espaces Boisés Classés

Département de Haute-Saône

communauté de communes VAL DE GRAY Donnons du souffle à nos projets

COMMUNAUTE DE COMMUNES

VAL DE GRAY

PLAN LOCAL D'URBANISME

le 21/12/2021
Le Président

Communauté de Communes VAL de GRAY

Alain Blinette

DOSSIER OPPOSABLE le

10 FEV. 2022

4. REGLEMENT

Document graphique

Centre de la commune de la commune de Gray-la-Ville au 1 / 2 000 ème

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : 26.01.2012
Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : 13.12.2012

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Modification approuvée le 21.12.2021

INITIATIVE Aménagement et Développement

initiative

Siège social : 4, Passage Jules Didier - 70000 VESOUL
Tèl : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@wanadoo.fr

0 m 20 m 40 m 60 m 80 m 100 m

Plan cadastral actualisé le : 20 octobre 2010

Département de Haute-Saône

COMMUNAUTE DE COMMUNES

VAL DE GRAY

PLAN LOCAL D'URBANISME

4. REGLEMENT

Document graphique

Centre de la commune de la commune de Gray-la-Ville au 1 / 2 000 ème

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Modification approuvée le 21.12.2021

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : 26.01.2012

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : 13.12.2012

INITIATIVE Aménagement et Développement

Siège social : 4, Passage Jules Didier • 70000 VESOUL

Tél : 03.84.75.46.47 • Fax : 03.84.75.31.69

initiativead@wanadoo.fr

20 m 60 m 100 m

0 m 40 m 80 m

Plan cadastral actualisé le : 20 octobre 2010

LEGENDE

Limite de Zone

Limite de Secteur

ZONE URBAINE

U — Zone urbaine mixte (habitat ou activités économiques, services, commerces, artisanat compatible avec la proximité de l'habitat).

Ua — Secteur de la zone U où l'assainissement autonome est autorisé.

Up — Secteur de la zones U concerné par le PPRI

ZONE A URBANISER

AU — Zone de réserve foncière nécessitant pour l'ouverture de la zone, une procédure de modification.

1AU — Zone d'extension urbaine à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec la proximité de l'habitat.

ZONE AGRICOLE

A — Zone agricole.

Ap — Secteur de la zone A concerné par le PPRI.

ZONE NATURELLE ET FORESTIERE

N — Zone naturelle.

Nep — Secteur de la zone N

Np — Secteur de la zone N concerné par le PPRI.

Nj — Secteur de la zone N réservé aux jardins.

Emplacements réservés et numéro d'opération

Espaces boisés classés

Elément remarquable du paysage

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
GLV 1	Elargissement de voirie	Gray la Ville	141 m²
GLV 2	Elargissement de voirie	Gray la Ville	1337 m²
GLV 3	Elargissement de voirie	Gray la Ville	1170 m²
GLV 4	Elargissement de voirie	Gray la Ville	852 m²
GLV 5	Elargissement de voirie	Gray la Ville	299 m²
GLV 6	Elargissement de voirie	Gray la Ville	46 m²
GLV 7	Création d'un cheminement piéton et d'une voirie	CC. Val de Gray	7280 m²
GLV 8	Elargissement de voirie	Gray la Ville	293 m²
GLV 9	Agrandissement du cimetière	Gray la Ville	3007 m²
GLV 10	Aménagement de voirie	Gray la Ville	524 m²